



**LYCEE POLYVALENT CHEVALIER DE SAINT-GEORGES**

Boulevard des Héros  
-BP 355-

97193 ABYMES CEDEX

Téléphone : 05 90 82 06 02- Fax : 05 90 82 57 39 - Courriel : [ce.9711046k@ac-guadeloupe.fr](mailto:ce.9711046k@ac-guadeloupe.fr)

Site Internet : [www.http://www.ac-guadeloupe.fr](http://www.http://www.ac-guadeloupe.fr)

**Droit à l'image : autorisation d'utilisation de clichés photographiques ou d'images enregistrées**

Je soussigné(e)

.....

Responsable légal(e) de l'élève)

..... de la classe de .....

Membre du personnel déclare autoriser le lycée Polyvalent Chevalier de Saint-Georges à utiliser à titre gracieux des clichés photographiques ou des images enregistrées réalisées durant les activités scolaires et

me représentant

représentant mon enfant

Cette utilisation ne peut être faite que dans un strict cadre scolaire ou pédagogique, pour tous usages incluant la communication, la presse et l'édition dans l'intérêt du lycée et des élèves : bulletin de présentation de l'établissement, fiche de présentation d'une classe, trombinoscope, documents de présentation de l'établissement ou d'une activité scolaire, journal ou site Internet du lycée, information sur une activité pédagogique ou périscolaire, articles de presse...

L'utilisation se fera sur tout support nécessaire à la présentation indiquée (sur papier, support analogique ou support numérique).

Cette autorisation ne concerne que l'année scolaire 20 /20 ou la durée de vie de la présentation concernée (bulletin, trombinoscope, site Internet, CD-ROM,...).

Les images fixes ou animées ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres fins que celles précitées.

Conformément à la loi : texte de référence : Article 9 du code civil (CNIL : loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux fichiers et aux libertés *modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 (Journal officiel du 7 août 2004)*, loi du 1<sup>er</sup> août 2006 l'exception d'enseignement et de recherche (1122-5, 3<sup>e</sup> cpi) et la Circulaire N° 2003-091 du 5-6-2003 du BO « protection du milieu scolaire-la photographie scolaire »), le libre accès aux données photographiques qui me concernent ou qui concernent mon enfant est garanti. Je pourrai donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je dispose du droit de retrait de ces images si je le juge utile.

**Date et signature du Chef d'établissement**

**Date et signature de la personne responsable**

(membre du personnel ou responsable légal de l'élève)

La Provisoire  
  
Le Provisoire  
Ch. CUSSET-GAYDU